

Résidents en maisons de repos, des citoyens de seconde zone ?

À découvrir dans cette analyse

Pour Énéo, au-delà des interrogations pratiques de l'accessibilité au vote, se pose également la question de la place des personnes âgées dans la vie citoyenne, qui relève presque d'un « *combat à mener* ». Alors que la question de la dépendance et des personnes âgées est devenue un véritable débat de société, les personnes âgées participent peu aux discussions sur des questions qui, pourtant, les concernent au plus haut point !

Questions pour lancer et/ou prolonger la réflexion

- Quels sont les éléments qui permettraient à un individu d'aborder la vieillesse et les pertes qui en découlent en restant acteur de son propre devenir ?
- En préparant l'individu à son avancée en âge et à l'éventualité de son entrée en maison de repos, pourrait-on aider les personnes à se concentrer sur l'acceptation et la célébration du changement ?
- Comment, dans un contexte complexe, conscientiser les résidents en institution à l'importance de conserver un droit et un devoir de parole citoyenne ?
- Comment réussir son entrée en maison de repos ?
- Être en vie, c'est avoir envie. Vieillir... Un projet de vie ? Que désirons-nous pour notre grand-âge ?

Thèmes

- Personnes âgées
- Maisons de repos
- Participation citoyenne

À l'heure où le « cours de citoyenneté » pour les élèves du secondaire est largement débattu dans les arènes politiques et est déjà instauré dans les écoles ; à l'heure où l'on cherche donc à donner aux jeunes les moyens de se forger un esprit citoyen et des outils pour devenir les acteurs de la citoyenneté, n'est-il pas temps également de penser aux moyens de faire de même pour les résidents en maison de repos ? Car, juridiquement et sauf exception, une personne âgée reste détentrice de son droit de vote et d'éligibilité jusqu'à sa mort, et continue à avoir un avis critique sur ses conditions de vie et sur le monde qui l'entoure. Pour Énéo, au-delà des implications pratiques de l'accessibilité au vote, se pose également la question de la place des personnes âgées dans la vie citoyenne, qui relève presque d'un « *combat à mener* ». Car la dépendance et le vieillissement sont devenus de véritables enjeux de société, pour lesquels on ne donne malheureusement que rarement la parole aux personnes concernées.

A la recherche de rôles sociaux

Selon les théoriciens du désengagement, les personnes âgées verraient la société leur retirer des rôles sociaux de manière irrémédiable. En effet, selon E. Cumming et W. Henry (1961), au fil de son vieillissement l'individu s'éloignerait de la société par des objectifs de vie différents, comme s'il se « désengageait » progressivement de la société. Et inversement, la société mettrait l'individu vieillissant sur la touche, par exemple en lui imposant de passer à la retraite : « *la personne âgée cesserait de se mêler peu à peu à la vie de la cité, elle s'isolerait, sa santé se dégraderait et les systèmes sociaux et sanitaires s'engageraient et prendraient le relais de la vie familiale et sociale* » (Vivre en senior) .

Cette théorie peut être confirmée par de nombreuses remarques faites par les personnes âgées elles-mêmes sur un désintérêt pour la vie politique : « *Moi, j'ai voté toute ma vie. Maintenant, j'ai juste envie de me reposer. Je laisse ça aux jeunes* » (Mme Z., membre d'Énéo). Ainsi, le désengagement inéluctable selon certains auteurs, pourrait expliquer un désintérêt progressif des personnes âgées pour les questions de gouvernance de la société. Comme si avec le vieillissement et l'entrée en maison de repos, l'individu perdait son rôle de citoyen.

Il faut reconnaître que l'évolution des rôles sociaux dans la société est majoritairement acceptée et normalisée. On parle ainsi de « vieillissement normal » des rôles sociaux lorsque ceux-ci se transforment et qu'un rôle est remplacé par un autre : de salarié à retraité, de parent à grand-parent. Les pertes sont compensées par l'investissement de nouveaux rôles (associatif, politique, familial). On note un « vieillissement anormal » quand la perte d'un rôle social n'est pas comblée, pour différentes raisons par de nouveaux rôles. Les raisons en sont, dans le cas des résidents en maisons de repos, l'apparition de pathologies, la perte d'autonomie physique, les difficultés de communication, la dépression ou l'une des raisons citées plus haut.

Pourtant, depuis le développement de cette théorie du désengagement, la place que les aînés ont dans la société, et celle qu'il souhaitent prendre, a évolué. Aujourd'hui, de plus en plus de seniors souhaitent prendre une part active dans la vie citoyenne. Il est donc important de donner la possibilité à ces voix de se faire entendre, même avec l'avancée en âge. Dès lors, pour Énéo, la question est de savoir comment toucher le public des très âgés et faire en sorte que ces aînés puissent s'exprimer sur des sujets et des choix (politique et/ou de société) qui les concernent.

Ce questionnaire a fait l'objet d'un projet prospectif ¹, plus particulièrement en ce qui concerne la citoyenneté des résidents en maisons de repos. Après avoir imaginé la mise en place d'espaces de concertation citoyenne de résidents au sein de leurs institutions, le groupe porteur de cette analyse a très vite conclu sur une série de difficultés et de freins, de différentes natures. Ainsi, autant la direction, le personnel et la population des maisons de repos peuvent donner de réelles impulsions au projet de citoyenneté, autant ils peuvent en être des obstacles.

La direction et le personnel...

De prime abord, la direction peut refuser de s'intéresser à un tel projet qui ne s'inscrit peut-être pas dans les objectifs de son établissement ou qui demande des ressources qu'elle ne possède pas. Et si la direction accepte, le personnel est un critère primordial de réussite du projet. Deux cas de figure se profilent : soit le personnel l'accueille avec joie, soit il y verra trop de contraintes pour générer une véritable adhésion. Dans le deuxième cas, il y a un risque qu'il dénigre l'activité auprès des protagonistes concernés, qu'il les incite à ne pas s'intégrer dans le processus, ou encore qu'il n'en parle pas du tout.

¹ Projet de prospection d'Énéo mené par un groupe d'étudiants dans le cadre d'un master en ingénierie et action sociale, en 2013-2014.

De plus (et selon nos observations), dans certaines maisons de repos, le personnel est pressé par des normes de temps et d'action délivrées par la direction et se voit obligée de « dés-autonomiser » les personnes âgées. Dans l'une des maisons de repos visitées (sur 8), les membres du personnel ont 8 minutes par personne âgée pour la toilette du matin. Ainsi, ils les lavent au plus vite, leur mettent un linge pour éviter de devoir revenir pour les conduire aux toilettes, les remettent dans leur chaise devant la télévision et viennent les chercher pour les conduire au repas. Le personnel prend en charge toutes les personnes âgées de cette manière, même les plus autonomes, de manière à éviter tout retard dans le planning des repas. Ainsi, la personne âgée perd complètement son autonomie et, par conséquent, son libre arbitre.

Un autre frein à ne pas négliger est que, dans les maisons de repos, souvent les personnes qui ne sont ni résidentes ni professionnelles ne sont pas toujours acceptées en dehors des heures de visites (parfois réduites au plus strict minimum), ce qui engendre un état d'isolement.

L'individu...

Une fois le personnel convaincu, il y a les résidents qu'il faut aussi persuader de l'intérêt de la démarche. N'ayant bien souvent pas choisi la formule de l'hébergement collectif, il est possible et probable que les personnes âgées refusent de s'investir dans un projet de participation citoyenne. Plusieurs explications peuvent être à l'origine de cette réticence.

Tout d'abord, l'entrée en institution est souvent synonyme de pertes pour l'individu : une perte des capacités physiques et d'une certaine vie sociale. Le déménagement et l'éloignement du domicile modifie les « liens sociaux quotidiens » avec les commerçants de proximité, les voisins, et engendre bien souvent un éloignement de la famille et des amis, souvent même un arrêt forcé des activités extérieures qui permettaient de tisser du lien social (l'engagement associatif ou politique, les loisirs, etc.).

L'entrée en maison de repos est également associée à l'apparition d'un syndrome appelé « syndrome de chronicité » qui décrit le fait que les personnes âgées perdent énormément en autonomie pour différentes raisons et notamment une perte totale de l'envie de faire certaines choses (se laver, manger, sortir,...), assez bien résumée par la parole d'une résidente rencontrée : « *C'est un mouvoir. On entre ici, on sait qu'on n'en sortira que les pieds devant* ».

Il est aussi possible que certaines personnes âgées ne soient pas en mesure d'assister aux réunions de concertation, pour cause de maladie, de dégénérescence, d'impossibilité de se déplacer, etc. Et là, malheureusement, la marge de manœuvre est fortement limitée...

La mixité entre des résidents atteints de pathologies diverses peut aussi apporter des difficultés dans le développement d'une vie sociale collective – ne parlons même pas de vie citoyenne – au sein de l'établissement. Au moment de l'entrée, les résidents « *sont confrontés au défi de maintenir leur identité dans un environnement marqué par la présence de personnes très âgées qui sont physiquement ou mentalement déficientes* » (Caradec, 2009, p.41).

Enfin, bien au-delà de ces raisons liées à l'adaptation à un nouvel environnement, lorsque les résidents sont confrontés à la présence de personnes physiquement et mentalement très déficientes, ils sont amenés à faire face à une « triple menace » (Caradec, 2008): car ces personnes dépendantes sont « *l'image de ce qu'ils craignent de devenir* », ils craignent en outre « *d'être confondus avec elles* », alors qu'il y a parfois une « *absence de respect des bases des interactions sociales* » (*ibid.*). « *Cela provoque parfois des stratégies d'évitement ou de partition de l'espace* »

collectif en fonction du degré de dépendance, agissant fortement sur la vie sociale interne » (Anesm, 2012, p.7).

Un tableau sombre, mais pas seulement...

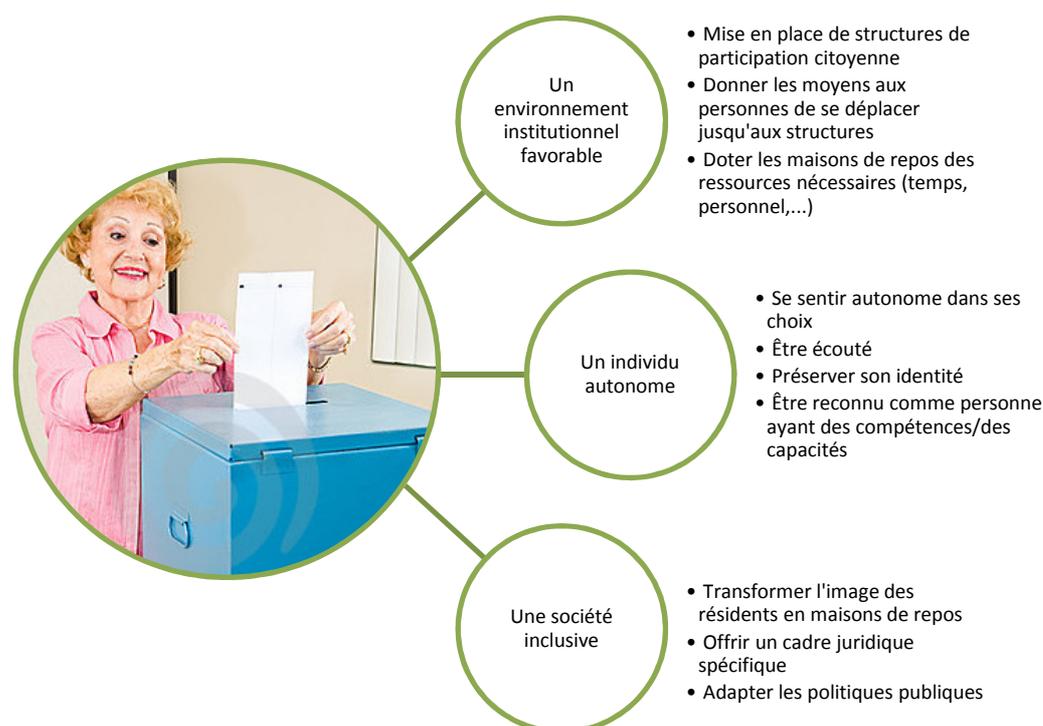
Cette analyse souligne la complexité du problème de l'activation du rôle citoyen des personnes institutionnalisées. Et le tableau semble bien noir :

- Un désengagement réciproque de la sphère de la citoyenneté de la société et des personnes âgées
- La direction, le personnel et la population des maisons de repos sont autant promoteurs qu'obstacles à la mise en place d'espaces de concertation citoyenne des plus âgées en institutions.
- Les personnes « étrangères » à la vie de l'institution peuvent être rejetées.
- Les pertes individuelles sont nombreuses et peu compensées.
- La mixité de pathologie au sein d'un même établissement peut créer un climat anxiogène.
- Le défi de maintenir son identité dans la vie collective de l'établissement semble un pari délicat et laborieux.

Pour Énéo, cependant, certaines mesures semblent aider les résidents à une meilleure adaptation, une intégration favorisant la continuité et l'acquisition de nouvelles fonctions sociales. Trois éléments semblent prépondérants pour favoriser la vie individuelle et collective du résident :

- Au niveau individuel : l'autonomie via la participation du résident à la définition des modalités de l'accueil individuel et de la vie collective.
- Au niveau institutionnel : la mise en place d'un projet d'établissement constituant un environnement favorable à la participation citoyenne.
- Au niveau sociétal : favoriser des politiques publiques et des législations prônant un projet de société inclusif

Les ingrédients favorisant la participation citoyenne en institution :



En conclusion...

Si les pertes sont inévitables à mesure que le sujet vieillit (décès du conjoint, maladies, déclin de la force physique, etc.), la façon dont une personne réagit à ces pertes (notamment en se désengageant ou pas) semble clairement reliée à la personnalité que celle-ci s'est forgée plus tôt dans sa vie.

En vieillissant, la personne ne deviendrait donc pas nécessairement moins impliquée, mais dégagée d'un certain nombre de rôles sociaux et voyant ses besoins fondamentaux relativement comblés, elle pourrait se faire davantage présente à elle-même et donc aux autres.

Outre la sensibilisation du personnel œuvrant en institution, Énéo pose la question de la préparation du vieillissement avec une attention particulière à l'éventualité de l'entrée en maison de repos. Comment ? Deux pistes semblent envisageables pour le groupe qui a mené la recherche :

- En adaptant les politiques publiques au vieillissement : adaptation des logements, modernisation des résidences, intégration des problématiques du vieillissement dans les programmes locaux d'habitat et dans les plans de déplacement, formation et sensibilisation du personnel de soins, etc.
- En devançant les pertes via la conviction qu'une bonne préparation peut également aider les personnes à se concentrer sur l'acceptation et la célébration du changement.

Car, pour les volontaires Énéo questionnés sur le sujet : « *Ce n'est pas parce qu'on est vieux qu'on n'est plus un citoyen et qu'on n'a plus rien à dire !* ».

Sylvie Martens.

Pour aller plus loin...

- Anesm (Agence nationale de l'éducation et de la qualité des services sociaux et médico-sociaux), (2012), « Qualité de vie en Ehpad (volet 3). La vie sociale des résidents en Ehpad », Janvier 2012.
- Caradec V., (2008), « Sociologie de la vieillesse et du vieillissement » (2ème éd.), Armand Colin, Paris.
- Caradec V., (2009), « L'expérience sociale du vieillissement », *Idées économiques et sociales*, 2009/3, n° 157, p. 38-45.
- Cumming E., Henry W., (1961), « Growing Old: The Process of Disengagement », Basic Books, New York.
- Rapport du Projet Énéo de prospection réalisé dans le cadre du cours de travaux pratiques de projets (Master en ingénierie et action sociale - année scolaire 2013-2014)
- Vivre en senior, en ligne : <http://vivreenseior.blogspot.be/2012/07/la-theorie-du-desengagement.html>

Pour citer cette analyse

Martens, S. (2015). Résidents en Maisons de repos. Des citoyens de seconde zone ? *Analyses Énéo*, 2015/27.

Avertissement : Les analyses Énéo ont pour objectif d'enrichir une réflexion et/ou un débat à propos d'un thème donné. Elles ne proposent pas de positions avalisées par l'asbl et n'engagent que leur(s) auteur(e)(s).

Énéo, mouvement social des aînés asbl

Chaussée de Haecht 579 BP 40 – 1031 Schaerbeek - Belgique
e-mail : info@eneo.be – tél. : 00 32 2 246 46 73

En partenariat avec



Avec le soutien de



Avec l'appui de

